



Protégeons nos troupeaux

La Biosécurité en élevage bovin

Episode 10 : Alimentation

L'alimentation est la base de la bonne santé des animaux. Tout comme l'eau, elle doit être distribuée en quantité suffisante et de bonne qualité.

Chaque stade physiologique nécessite une ration adaptée, équilibrée, minéralisée et distribuée de manière homogène.



De la récolte...

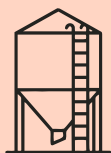
La **qualité** des aliments commence dès la récolte, qui se fait à un stade physiologique des plantes et une **hauteur de coupe** adaptés. Des analyses peuvent vous aider à déterminer le stade idéal.



Il est intéressant de **tracer** de quelle pâture de fauche les boules de fourrage proviennent (botulisme, paratuberculose etc.).

Lors des fauches ou ensilages, il est déconseillé de conserver le fourrage en cas de doute quant à la **contamination** par un cadavre (cf. *fiche botulisme juin 2024*).

Les aliments doivent être stockés dans un **endroit propre et sec**, dans la zone professionnelle, à l'écart des zones de stockage des effluents et de la zone d'équarrissage.



...au stockage...

Pour éviter toute contamination, l'accès de la faune sauvage, rongeurs, oiseaux, basse-cour et chiens, est à **limiter** au maximum autour des lieux de **stockage** et de **distribution** d'aliments (filet, stockage en cellule, barrière ou fil électrifié...).



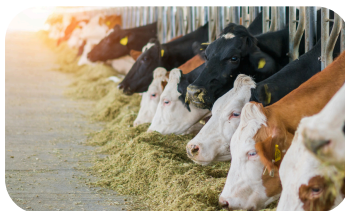
Source : GDS France



Source : GDS France

L'aliment **de qualité altérée** (pourri, moisi...) n'est pas appétent et peut induire des problèmes sanitaires : il n'est pas à distribuer.

Les refus sont à enlever quotidiennement. Un **nettoyage** approfondi des auges/aires d'alimentation doit être réalisé annuellement.



Le nombre de **places à l'auge** doit correspondre au nombre d'animaux pour limiter la compétition et permettre une bonne alimentation de chacun, génisses notamment.



Source : GDS France

En pâture, pour limiter l'accès à la faune sauvage, il est préférable de distribuer les aliments ou les compléments (pierre à sel...) dans des **contenants adaptés et en hauteur**.

...à la distribution

